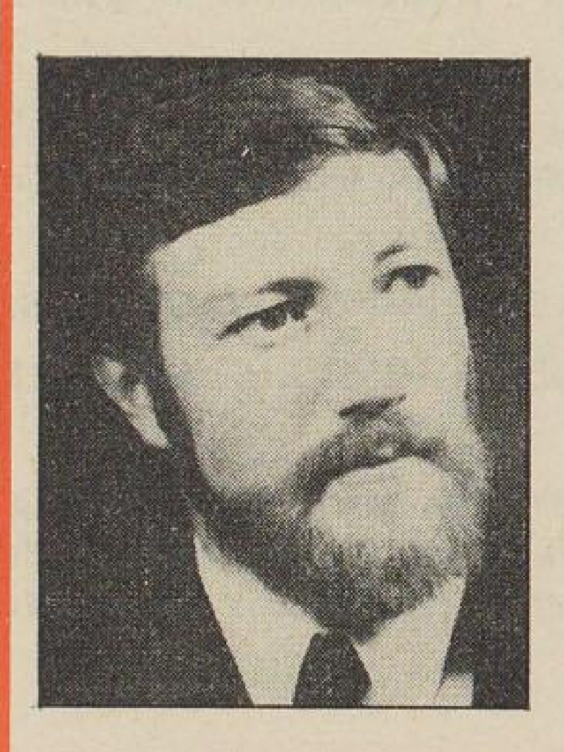
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973 5e CIRCONSCRIPTION

POUR LE SUCCÈS DU PROGRAMME COMMUN



Jean BARDOL
Sénateur
Maire de Saint-Etienne-au-Mont



Francis DEFRANCE
Instituteur

SANS ABSTENTIONS, VOTEZ

Jean BARDOL

Il vous donne la garantie d'un homme totalement résolu à l'appliquer, parce qu'il lui a donné une adhésion pleine et entière, qu'il l'a défendu avec générosité, qu'il a toujours lutté pour l'union.

VOUS ETES CERTAINS EGALEMENT D'AVOIR AVEC LUI

UN HOMME COMPETENT ET DEVOUE A SA REGION

lié étroitement à la population laborieuse, qui a fait ses preuves comme sénateur et comme maire et dont la première préoccupation est la lutte contre le sous-développement régional et pour la création d'emplois diversifiés.

UN HOMME DE CŒUR, GENEREUX ET HUMAIN

à l'esprit ouvert, au service de tous, sans distinction d'opinions politiques ou religeuses, défendant les uns et les autres avec le même dévouement reconnu unanimement.

OUI, IL EST POSSIBLE, DES DEMAIN de mieux vivre, de changer la vie, dans notre beau pays, dans notre belle région boulonnaise.

Pour cela, faites confiance à Jean BARDOL et Francis DEFRANCE, dont l'action passée et présente répond de l'avenir.

VOTEZ COMMUNISTE

POUR L'UNION POPULAIRE ET LA VICTOIRE DU PROGRAMME COMMUN

POUR GARANTIR L'APPLICATION DU PROGRAMME COMMUN

LA CONCLUSION DU PROGRAMME COMMUN A SUSCITE

UN GRAND ESPOIR

AVEC LES COMMUNISTES, L'APPLICATION DU PROGRAMME COMMUN CE SERA :

- Les salaires et retraites immédiatement augmentés. Aucun ne sera inférieur au minimum que les syndicats ont évalué à 100.000 AF en 1972.
- Les allocations familiales immédiatement revalorisées.
- Le pouvoir d'achat garanti par la stabilisation des prix et des loyers.
- L'impôt qui pèse sur les salariés, retraités, commerçants et artisans diminué.
- La durée du travail immédiatement réduite, sans diminution de salaire.
- L'âge d'ouverture du droit à la retraite immédiatement abaissé.
- Immédiatement, remboursement à 100 % des dépenses d'hospitalisation, des cas graves et coûteux ; progressivement, la gratuité totale des soins.
- Le plein emploi et la formation professionnelle pour tous.
- La révision de la politique charbonnière.
- La progression du revenu des agriculteurs familiaux garantie, leur protection sociale développée.

LES COMMUNISTES ONT TOUJOURS ETE FIDELES A LEURS ENGAGEMENTS.

VOTER COMMUNISTE, C'EST GARANTIR L'APPLICATION DE CES MESURES, DE L'ENSEMBLE DU PROGRAMME COMMUN.

Voter communiste, c'est garantir que cette fois l'union de la gauche tiendra le coup. Qu'elle ne pourra être brisée par l'alliance d'une partie de la gauche avec une partie de la droite, combinaison qui aboutirait inévitablement à renoncer aux mesures du programme commun.

VOTEZ COMMUNISTE

Jean BARDOL

Francis DEFRANCE

Imprimerie Lensoise